

Félicia ou mes Fredaines

A-R Andréa de Nerciat

-18

LES ESSENTIELS UP'

UP
blisher

EXTRAIT

Félicia ou mes Fredaines

A-R **Andréa de Nerciat**



INTRODUCTION de G. Apollinaire

Mon Introduction au premier tome de l'*Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat*¹ contenait la première biographie un peu étendue du charmant écrivain dijonnais, en même temps qu'une bibliographie raisonnée de ses ouvrages. Depuis la publication de ce livre, quelques documents sont venus ajouter des faits nouveaux propres à éclairer l'existence d'un écrivain si peu connu ; d'autres ont modifié mon opinion touchant certains détails d'une vie très mouvementée. Je les consigne tous ici, souhaitant qu'on me sache gré d'étudier cette figure sémillante, frivole et un peu équivoque, ce personnage singulier et délicieux qui semble danser un pas oublié, à travers les dernières années du dix-huitième siècle, à travers toute l'Europe, à travers Paris même, au moment de la Révolution et jusqu'au seuil du dix-neuvième siècle qu'il ne devait pas connaître, ayant été lui-même le plus caractéristique de ces Français internationaux dont la grâce civilisa les deux Mondes sous les règnes du Bien-Aimé et de Louis XVI.

¹ *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat* contenant une œuvre entière, des documents nouveaux et des pièces inédites concernant la vie d'Andréa de Nerciat. Paris, Bibliothèque des Curieux, MCMX, 1 vol. in-8°, 750.

La Note placée à la page 15 de ma première Introduction et relative à l'arrivée du chevalier André-Robert Andréa de Nerciat à Cassel, en 1780, était ainsi conçue :

« Je pense qu'Andréa de Nerciat venait de se marier. Sa femme mourut probablement en couches, en 1782. Quoi qu'il en soit, le chevalier se remaria en 1783. »

Il y a un mystère que je n'ai pu pénétrer touchant le mariage de Nerciat. Peut-être s'est-il marié deux fois, il est plus probable qu'il avait enlevé sa femme. Étant sa maîtresse, elle lui donna un fils à Cassel en 1782 ; peut-être encore était-il en Allemagne avec une maîtresse qu'il y laissa. En tout cas, il se maria l'année suivante, 1783, à Paris, en l'église Saint-Eustache, et, pensé-je, avec celle qui avait été sa compagne en Allemagne.

Page 29, je citais un document manuscrit conservé à la *Landes Bibliothek* de Cassel et qui relate la naissance et le baptême d'un fils du chevalier Andrea de Nerciat : Auguste, qui entra dans la carrière diplomatique. Je mentionnais quelques notes ajoutées par lui à un travail inséré dans le *Recueil* de voyages et de mémoires publié par la Société de Géographie. Il y a aussi du même Auguste Andrea de Nerciat une brochure intitulée : *Examen critique du voyage de M. le Colonel Gaspard Drouville Dans les années 1812 et 1813 ; Par M. Le baron de NERCIAT*. Le texte commence sous cet intitulé. La brochure a seize pages, et, à la fin on trouve : *Auguste. Andréa, baron de Nerciat, Chevalier Baron de l'Ordre du Soleil de Perse, de deuxième classe, ancien*

Interprète de l'Ambassadeur Perse attaché au Ministère des Affaires étrangères, membre de la Société de Géographie et membre de la Société Asiatique ; puis on lit l'indication suivante : De l'Imprimerie d'Everat, rue du Cadran, n° 16.

L'auteur de *Félicia* émigra, ce semble, dès le début de la Révolution. Il alla prendre du service en Prusse. C'est ainsi qu'en 1792 nous trouvons Nerciat colonel dans l'armée prussienne, et le duc de Brunswick le chargea d'une mission importante à Paris. Les historiens n'ont pas eu connaissance de cet épisode intimement lié à celui de la mort de Louis XVI ; on en trouvera la trace dans une lettre du fils de Nerciat adressée à Beuchot qui avait rédigé une notice sur Nerciat pour la Biographie Michaud. Il faut ajouter toutefois que Beuchot n'a pas fait usage des renseignements contenus dans cette lettre qui se trouve actuellement à la Bib. Nat. mss. *Nouv. acq. frses*, 5203. En voici le texte²

Paris, ce 6 décembre 1821.

MONSIEUR,

J'ai rendu compte à ma mère de la note biographique que vous avez eu la bonté de me communiquer hier. Une circonstance assez importante de la vie de mon père, paraît

² Cette lettre me fait penser qu'en 1782 Andrea de Nerciat arriva sans doute à Cassel avec M^{le} Condamin de Chaussau, la même jeune femme qu'il épousa l'année suivante à Paris. Cet épisode romanesque ne déparerait point la vie de Chevalier, et son fils, né à Cassel, pariant dans la lettre qui suit de la veuve de l'Auteur de *Félicia*, dit : *ma mère*.

ne pas avoir été portée à votre connaissance. En 1792, le Duc de Brunswick, Généralissime des Armées Prussiennes contre la France, reçut l'ordre de sa cour d'envoyer un Officier à Paris pour tâcher d'obtenir des garanties sur la vie de l'infortuné Louis XVI que les Anarchistes avaient incarcéré. Ce fut le Baron de Nerciat, alors Colonel, qui accepta cette honorable et déjà périlleuse mission. Il ne put arriver qu'auprès du Ministre Lebrun, qui, au bout de très peu de temps, lui donna des sauf-conduits pour retourner auprès de Son Altesse Royale, avec des promesses qui devaient avoir si peu d'effet. Si pour compenser quelques écarts d'imagination aux yeux des bons esprits, vous jugiez à propos de consigner dans la notice qui concerne mon père, cet acte de généreux dévouement ; et d'ajouter — que malgré des écrits trop libres, il n'en fut pas moins le meilleur des époux et des pères, le plus solide ami, l'un des esprits les plus sémillants, et l'un des hommes les plus aimables de son temps ; et qu'il fut en outre de plusieurs sociétés savantes de l'Europe, de l'Allemagne particulièrement, où plusieurs Princes protecteurs des Lettres l'honoraient de leur amitié ; tout en n'ayant été que juste et véridique, vous vous serez acquis, Monsieur, les droits les plus sacrés à la reconnaissance de sa famille. Moins rempli d'estime pour vous, Monsieur, je ne vous aurais peut-être pas soumis ces observations. — Veuillez les considérer comme une humble prière que vous pouvez exaucer, l'article n'étant pas encore imprimé. Les productions qui nous affligent furent d'ailleurs les essais de sa jeunesse. — C'est avec un profond respect que j'ai

l'honneur d'être Votre très humble et très obéissant serviteur.

AUGUSTE ANDRÉA DE NERCIAT.

On notera l'orthographe du nom de famille *Andrea*, qui s'écrit indifféremment avec ou sans accent aigu sur l'*e*. Notons encore qu'à cette époque la veuve d'Andréa de Nerciat était veuve en secondes noces de M. de Guiraudet, Préfet de la Côte-d'Or.

On sait que Poulet-Malassis annonça plusieurs fois la publication de la correspondance de Nerciat avec divers gens de lettres comme Beaumarchais, Restif de la Bretonne, Grimod de la Reynière, Pelleport, etc. Ces lettres appartenaient à M. Bégis, le bibliophile célèbre pour ses démêlés avec la Bibliothèque Nationale, et on ne sait ce qu'elles sont devenues. La notice suivante, due à Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) et publiée dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* du libraire Techener, 16^e série (1863), page 310, concerne un petit roman dont je n'ai pu retrouver aucun exemplaire.

L'auteur semble être au courant des relations entre le marquis de Sade et Andréa de Nerciat. D'ailleurs voici cette Notice qui est curieuse :

JAVOTTE, OU LA JOLIE VIELLEUSE PARVENUE, MANUSCRIT TROUVÉ AU BOIS DE BOULOGNE, CHEZ LAGRANGE, RUE GEOFROIS-LASNIER, N°6250, AN VIII ; IN-12 DE 140 PP., FIG. GRAVÉE PAR BONIVET, D'APRÈS CHAILLOU, DEMI V. F., NON ROGNÉ. (ÉLÉG. REL. DE HARDY.)

Voici encore un de ces petits romans érotiques du Directoire, que les bibliographes n'ont pas sauvé du naufrage de tant de livres aujourd'hui disparus. Celui-ci n'est pas même mentionné dans les Bibliographies romancières de Marc et de Pigoreau. On peut donc annoncer, avant tout et à coup sûr, qu'il est fort rare, nous l'avons lu avec plaisir et nous lui délivrons volontiers une lettre de marque, pour qu'il fasse son chemin à travers l'océan des livres et qu'il s'empare, en vrai pirate, des sympathies de l'amateur qui veut être amusé et égayé, sans faire mine de se scandaliser. Nous ignorons quel est l'auteur de ces histoires gaillardes plutôt que galantes. Ce devait être un comédien, car il parle *ex professo* de la condition des troupes en province. Le titre de l'ouvrage se rapporte seulement à la première anecdote que raconte une belle aventurière nommée Donamour, laquelle habitait, avec son amant le chevalier de S***, un délicieux château situé sur les bords de la Seine. Ce chevalier de S*** ne serait-il pas le fameux marquis de Sade ? On pourrait le croire en voyant paraître le comte de N*** (Nerciat), *envoyé de Naples*, parmi les héros de l'aventure. Ce comte, auteur de tant de mauvais livres, admire un tableau du célèbre B*** (Boucher), représentant Léda et le cygne, et il déclare « qu'on ne pouvait regarder sans jalousie le divin cygne qui la possédait. — Les louanges que vous donnez au pinceau, reprit le peintre, ne sont dues qu'au modèle : ce tableau est d'après une jeune fille qui vient ici tous les jours pour un écu ». Cette jeune fille était une petite Savoyarde, qui se fit connaître à Paris en jouant de la vielle et en montrant sa marmotte, avant de faire fortune.

Une chanson courut alors, qui se chantait avec accompagnement de guitare et dont le refrain était :

Donnez quelque chose à Javotte
Pour sa marmotte en vie !

Il y a des scènes très plaisantes dans ce roman ; une d'elles est reproduite avec beaucoup d'esprit dans le dessin de Chaillou, qui avait dans ce temps-là le monopole des vignettes pour l'ornement des *nouveautés* qu'on vendait aux étalages des galeries du Palais-Royal, entre *Justine* et *Le Portier des Chartreux*.

PAUL LACROIX

J'ai trouvé des renseignements touchant le lieu où fut imprimée la bonne édition de *Félicia* (Londres, 1778), dont Nerciat donna un exemplaire à la bibliothèque de Cassel et dont il dit dans l'*Extrait* qui ouvre le roman de Monrose :

« La moins mauvaise édition est celle en deux volumes, chacun de deux parties et divisées en chapitres, qui est sortie en 1778 d'une presse d'Allemagne. »

« On la reconnaît au titre gravé et placé dans un ovale de feuillage. »

Allemagne signifie ici Liège, qui était alors dans les Pays-Bas autrichiens, où Nerciat avait été fort bien accueilli par le prince de Ligne, et l'ouvrage fut imprimé très probablement aux dépens de l'imprimeur-libraire F.-J. Desoer. C'est sans doute dans la même officine liégeoise que furent imprimés les *Contes Nouveaux* (1777), la 1^{re} édition (1792) de *Monrose*, la 1^{re} édition (1793) des *Aphrodites* et des *Contes saugrenus...* (1799).

À propos de ce dernier ouvrage, j'ai réformé les erreurs où j'étais à son endroit. Je n'ai pas vu l'édition originale de cet ouvrage. Elle est ornée de six eaux-fortes et elle est fort rare. Je donne plus loin la description de la réimpression que j'ai lue et, aucun doute, le style est de Nerciat. L'éditeur Dur...ege qui fit faire la réimpression possédait un exemplaire de l'édition originale qu'il vendit après la réimpression. Il ne faut pas confondre ces contes de Nerciat avec un ouvrage paru antérieurement : *Contes saugrenus. Bussora. M. D. C. C. LXXXIX*. Il y en aurait deux éditions (1787 et 1789). J'en ai vu un exemplaire de l'édition 1789 et une réimpression du XIX^e siècle. Ce livre n'a rien à voir avec l'ouvrage de Nerciat, qui, au demeurant, parut plus de dix années après. Ces contes, au nombre de neuf, ont été attribués à Sylvain Maréchal, auquel le chevalier de Nerciat aurait pris un titre. Au demeurant, il n'y a peut-être là qu'une coïncidence. Nerciat pouvait ignorer qu'il y eût des *Contes saugrenus* antérieurs aux siens. Les *Contes saugrenus* de Nerciat ont été réimprimés sous l'intitulé suivant :

Andréa de Nerciat, Contes polissons (Contes saugrenus). Ouvrage orné de 6 jolies illustrations (Paris 1891), réimpression conforme comme texte et gravures à l'édition originale de 1799.

Gr. in-4° carré tiré à 300 exemplaires, 88 pages et 6 illustrations hors texte, en couleurs, d'après celles de l'édition originale, couverture rouge imprimée.

J'ai encore trouvé des renseignements concernant *L'Urne de Zoroastre ou la Clef de la science des mages*, ouvrage inconnu des bibliophiles. D'après les souvenirs de la veuve de Nerciat en 1821, ce livre, qui est un petit traité de l'art cabalistique, a été imprimé à Neuwied, en 1791. Un exemplaire, envoyé par l'auteur à sa famille, fut confié par M. Ducaurroy, ami de la famille, à une personne dont la trace se perdit vers 1813, 1814 ou 1815.

Les vers placés en tête de *Félicia* sont reproduits de façon erronée dans la plupart des éditions. On les donne plus loin (comme le texte entier de *Félicia*) d'après l'édition de 1778, la seule approuvée par l'auteur. J'ajoute qu'après la publication de *Félicia*, plusieurs geais essayèrent de se parer des plumes du paon, et Nerciat s'en plaint vivement par une Note à l'*Avertissement de l'éditeur* qui se trouve dans l'édition de 1792, bonne édition, imprimée à Liège, chez Desoer, comme celle de 1778. Voici cette note :

L'auteur : « non pas le Chevalier de Bé...ille, qui n'a pas plus fait *Monrose* que *Félicia*, dont il a trouvé bon de se vanter, mais le baron de N..., qui ne s'attribue les écrits de personne, ne signe aucun Roman, attendu que le Public n'a que faire du nom des Auteurs quand leurs productions ne sont pas essentiellement utiles. »

GUILLAUME APOLLINAIRE

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Voici, mon très cher ouvrage,
Tout ce qui t'arrivera :
Tu ne vaux rien, c'est dommage :
N'importe, on t'achètera.
Plus d'une femme t'aura,
Jusqu'au bout avec courage,
Lira :
La plus catin (c'est l'usage),
Au feu te condamnera ;
Mais la plus sage...
Rira.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Échantillon de la pièce.

Quoi ! C'est tout de bon, me disait, il y a quelque temps, un de mes anciens favoris, vous écrivez vos aventures et vous vous proposez de les publier !

— Hélas, oui, mon cher : cela m'a pris tout d'un coup comme bien d'autres vertiges, et vous savez que je ne m'amuse guère à me contrarier. Il faut tout dire, je ne me prive jamais de choses qui me font plaisir.

— Vous en avez donc beaucoup à composer votre roman ?

— Beaucoup : je vais passer et repasser mes folies en parade, avec la satisfaction d'un nouveau colonel qui fait défiler son régiment un jour de revue ; ou, si vous voulez, d'un vieil avare qui compte et pèse les espèces d'un remboursement dont il vient de donner quittance.

— C'est beaucoup dire, mais, entre nous, quel est votre but en écrivant ?

— De m'amuser.

— Et de scandaliser l'univers !

— Les gens trop susceptibles n'auront qu'à ne pas me lire.

— Ils y seront forcés, car votre petite vie...

— Courage, monsieur, dites-moi des injures... Mais vous avez beau me blâmer, je veux griffonner, et si vous me mettez de mauvaise humeur...

— Oh ! oh ! des menaces ! Et que ferez-vous ?

— Un petit présent ; c'est à vous que je dédierai mon livre, à vous ; bien entendu qu'il y aura au frontispice, en toutes lettres, votre nom et vos qualités.

— Le tout serait noir... Mais je me rétracte, belle Félicia. Oui, j'avais tort. Il est bien maladroit à moi de n'avoir pas senti d'abord toute l'utilité d'un ouvrage tel que celui dont vous vous occupez.

— À la bonne heure, présentement je suis contente de vous.

— Et puis-je me flatter que voudrez bien le dédier à quelque autre ?...

Sa frayeur était amusante : il me vint une idée qui me fit rire de bon cœur. Le rire est contagieux pour tout le monde : les larmes le sont pour les femmes en particulier ; mon marquis (c'en était un) rit donc avec moi sans savoir encore à quoi je devais mes joyeuses convulsions ; il fallut ensuite le lui apprendre.

— Je pensais, lui dis-je, que si j'étais dans le cas d'user de ressources, pour ne pas manquer de... vous m'entendez ? il y aurait moyen de rançonner tous les hommes de ma connaissance, en les menaçant, comme vous, d'une dédicace. Pour en être à l'abri, l'un serait taxé à dix corvées, l'autre à vingt, tel à plus, tel à moins, selon mon caprice ou les facultés de chacun. Ce serait, comme tout à l'heure avec

vous, à qui ne serait pas le mécène de mon ouvrage. Hein ! Vous sentez où cela va ? Qu'en pensez-vous ? Ne ferais-je pas une belle récolte ?

— La spéculation est admirable. Les pauvres gens ! Je vous connais, vous ne manquerez pas d'exécuter l'heureux projet dont votre imagination vient d'accoucher. Nous serons tous rançonnés.

— En serez-vous fâché, marquis ?

— Bien au contraire, et pour vous le prouver, je vais me racheter sur-le-champ... Il le fit.

— Mais, lui dis-je ensuite, ne voyez-vous pas, mon cher, que pour que mon idée bizarre pût me devenir bonne à quelque chose, il faudrait que je ne fusse plus ni jeune ni belle, car maintenant, Dieu merci, je n'en suis pas encore à prendre les gens au collet.

— Il s'en faut tout.

— Eh bien donc si j'étais vieille et laide, ceux à qui je serais dans le cas de dédier auraient aussi vieilli, et je n'aurais plus à tirer que sur des infirmes la plupart insolubles.

— En effet, et à qui dédierez-vous donc ?

— À la galante jeunesse, aux amateurs des folies dont vous me connaissez l'amour ; et je recevrai tous les hommages de reconnaissance qu'on voudra bien m'offrir.

— De mieux en mieux. Voilà ce qui s'appelle aller au solide. Dans ce cas, je retiens un exemplaire, et vous allez trouver bon que je dépose un acompte du prix de ma souscription. Il le fit.

Combien d'auteurs envieront mon sort ! on me paie d'avance, et les pauvres diables ont, les trois quarts du temps, bien de la peine à retirer quelque faible rétribution de leurs ouvrages, après y avoir mis la dernière main.

CHAPITRE II

Qui dit beaucoup en peu de mots.

Les romans ont coutume de débiter par les portraits de leurs héros. Comme, malgré la sincérité avec laquelle je me propose d'écrire, ceci ne laissera pas d'avoir l'air d'un roman, je me conforme à l'usage et vais donner aux lecteurs une idée de ma personne.

Trop modeste pour dire de moi-même un bien infini, je laisse parler à ma place ceux qui me connaissent, qui m'adorent et ne cessent de me louer. Tous s'accordent à me juger la plus belle et la plus jolie femme de mon siècle. Cependant il peut y avoir de la prévention de leur part ; je consens d'égaliser, mais je ne veux surpasser personne. Au reste, il est prouvé que des traits aussi réguliers que les miens et aussi gracieux en même temps, sont la chose du monde la plus rare ; que j'ai seule la taille svelte d'une belle Anglaise, toutes les grâces d'une jolie Française, le maintien noble d'une princesse espagnole et les allures agaçantes d'une beauté de Florence ou de Naples. On sait que mes yeux grands et noirs ont un charme puissant qui enivre d'amour les hommes les plus froids et captive les plus volages. On connaît mes cheveux, uniques pour la longueur, la couleur et la quantité ; mon teint, ma fraîcheur ne se décrivent pas. On admire mes dents, qui sont du plus bel émail, merveilleusement rangées ; mais on redoute leurs morsures incurables. Les connaisseurs les plus difficiles prétendent

que c'est tout au plus si la robuste Jeanne, de belliqueuse et chaste mémoire, avait la gorge aussi ferme que moi, et si la tendre Sorel l'avait aussi blanche ; tout le reste à proportion tout au moins. Cependant je ne pense pas à m'enorgueillir de ces rares avantages, simples effets d'un hasard heureux. Je serai peut-être fondée à tirer plus de vanité de beaucoup d'autres perfections que je ne dois qu'à moi-même. Par exemple, je peins très bien, je joue de plusieurs instruments, je chante à ravir, je danse comme une grâce, je monte à cheval à étonner et je manque rarement une perdrix au vol. Mais est-ce encore à ces talents que je dois mon bonheur ?... Il en est un dans lequel la nature perfectionnée par l'art... Chut ! J'allais presque dire une sottise.

CHAPITRE III

Préliminaires indispensables.

Afin de connaître la suite de ce pétillant roman, UPblisher vous propose de retourner sur la fiche de l'œuvre, de la mettre dans votre panier et de télécharger cet ebook au format souhaité.

UPblisher vous souhaite une bonne lecture.

Table des matières

INTRODUCTION	3
PRÉFACE DE L'AUTEUR	12
PREMIÈRE PARTIE	13
CHAPITRE PREMIER Échantillon de la pièce.	13
CHAPITRE II <i>Qui dit beaucoup en peu de mots.</i>	17
CHAPITRE III Préliminaires indispensables.	19

Félicia ou mes Fredaines

A-R Andréa de Nerciat

18

LES ESSENTIELS UP'

UP
blisher

N° ISBN: 978-2-7599-0198-2

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Vasca - UPblisher.com
11 bis, rue de Moscou
75008 Paris

E-mail : contact@upblisher.com
Site : www.upblisher.com